Irénikon

BULLETIN MENSUEL DES
MOINES DE L'UNION DES ÉGLISES
PRIEURÉ D'AMAY S/MEUSE

AOUT 1926. 1re ANNÉE N° 5.

(*Pour les* RENSEIGNEMENTS *et* CONDITIONS D'ABONNEMENT, *voir en 3e page.*)

Les Moines de l'Union des Eglises.

S. S. le Pape Pie XI par sa lettre apostolique du 21 mars — « *Equidem verba* » — a exprimé par l'intermédiaire du Primat de l'Ordre de Saint-Benoit à tous les Abbés et Moines bénédictins sa volonté formelle de les voir entreprendre des œuvres pour l'Union des Eglises et concrètement de voir naître dans l'Ordre une institution monastique tout entière consacrée à cet apostolat.

Sous les auspices de la Sacrée Congrégation pour les Affaires orientales et avec l'approbation du Chapitre général des Abbés bénédictins réunis à Rome du 1er au 15 octobre 1925, le noyau de cette institution monastique vient de se constituer en Belgique : c'est le groupe des Moines de l'Union.

But de cette institution :

Se consacrer complètement par les moyens adaptés à la vie monastique et spécifiés ci-dessous à l'apostolat de l'union des Eglises et préparer par une action lente, pacifique et fraternelle le retour des chrétientés séparées à l'unité œcuménique de l'Eglise.

Esprit :

Les moines de l'Union suivront les directives pontificales et principalement celles contenues dans la lettre de S. S. Pie XI citée plus haut, dans un esprit monastique et de charité catholique.

Action : Indirecte s'exerçant par la Prière (liturgique et solennelle dans les monastères) la propagande en occident et l'étude;

Directe, par l'instruction catholique de nos frères séparés, les séjours temporaires et les fondations de monastères en Orient.

Recrutement. — Cette entreprise monastique n'a aucune attache nationale et reçoit volontiers tous les moines sans distinction de congrégation, et comme novices les prêtres séculiers ou étudiants. Après leur noviciat les moines de l'Union recevront à Rome ou dans les milieux orientaux leur formation spéciale.

Moines-prêtres et non prêtres. — Conformément à la tradition monastique encore en vigueur aujourd'hui en Orient, l'Institution comprendra des moines-prêtres (hiéromoines) et des moines non-prêtres (moines) sans autre distinction entre eux que la dignité sacerdotale. En effet toutes les aptitudes professionnelles, artistiques et manuelles doivent concourir également à l'apostolat de l'Union. Tous les membres de la famille monastique participeront à la même vie liturgique et conventuelle et puiseront dans cette parfaite fraternité chrétienne l'unité de cœur et d'âme indispensable au succès de leurs efforts.

Pour plus de renseignements, demander la brochure « *Une œuvre monastique pour l'Union des Eglises* (1) » et la notice qui parait dans ce numéro.

(1) S'adresser au Prieuré d'Amay : 0,50 l'exemplaire; 5,00 la douzaine (port non compris).

Il existe une édition flamande. Les éditions anglaise et allemande sont en préparation.

Irénikon

1re ANNÉE N° 5. AOUT 1926.

SOMMAIRE :

I. ARTICLES.

Deux mentalités.

(Orthodoxes et catholiques)

Plus on rencontre d'opinions optimistes sur la possibilité ou la probabilité d'un grand succès des efforts pour l'Union, plus il devient nécessaire de concevoir clairement et d'exposer avec autant de précision que possible toutes les difficultés que les apôtres de l'Union rencontrent dans leur travail. Ce n'est point par pessimisme, c'est au contraire avec le sincère désir de voir moins de difficultés que je ne le fais, que j'aborde cette question.

I

Il est certain que la foi orthodoxe, en principe, dans

sa pureté primitive — donc dans ce que les orthodoxes devraient considérer et considèrent souvent comme le principal, l'essentiel et le plus précieux de leur foi — n'est autre chose que la foi catholique du temps qui précéda la séparation. Ainsi, la différence entre la foi vraiment orthodoxe et la foi catholique n'est pas grande et n'est pas essentielle. En effet, la foi des sept premiers conciles, dans son essence, est la même qui, ultérieurement développée, constitue la foi catholique de nos jours. Cette évolution, ces explications touchent, il est vrai, à l'essence, mais pour ne lui apporter que des modifications accidentelles ; la foi primitive implique tous les dogmes qui en seront déduits par les définitions ecclésiastiques. Seule donc, l'évolution qu'a subie la foi en Occident distingue cette foi de la foi primitive.

Tout cela est vrai. Mais, d'un autre côté, il faut bien constater que, si la *foi* orthodoxe est restée en principe ce qu'elle était au X[e] siècle, les *idées* ont subi en Orient une évolution qui, au cours de dix siècles, ne saurait être petite. L'esprit conservateur oriental, si fort dans les masses populaires, est beaucoup moins accentué chez les intellectuels et surtout peut-être chez les théologiens. D'ailleurs, cette évolution des idées orientales fût-elle moins grande, fussions-nous nous-mêmes des catholiques du X[e] siècle, encore faudrait-il constater de si profondes divergences qu'elles ne pourraient être supprimées qu'avec une très grande peine. Souvent même il arrive que, plus les *différences* de mentalité sont subtiles et petites, plus il est difficile de s'entendre.

Prenons deux écoles théologiques qui ne se distinguent entre elles, au fond, que par des subtilités qu'on ne peut presque remarquer qu'à la loupe : considérons, par exemple, l'école thomiste et l'école moliniste. Comment se fait-il que les adeptes de ces deux théories ne puissent presque jamais s'entendre ? C'est que, dans toute une série d'idées et d'expressions, il existe des différences si subtiles qu'on ne saurait les rendre que par une affirmation et

une négation simultanée : logique assez singulière ! C'est un peu comme cet enfant qui me disait : « Mes parents sont fâchés contre moi ; c'est-à-dire, ils ne sont pas fâchés, mais ils le sont... » Comment exprimer plus clairement ce qui ne se laisse pas exprimer ? Quand deux théologiens, par exemple, disputent sur la manière dont les sacrements causent la grâce — cause physique ou cause morale — ils ne peuvent pas s'entendre, car, chez chacun d'eux, l'idée de cause diffère de ce qu'elle est chez l'autre. Mais cette différence est si difficile à saisir et à exprimer que la parole humaine ne peut égaler en subtilité la pensée, et l'idée elle-même, si subtile soit-elle, n'est qu'une représentation très grossière de la chose.

L'art, qui a des profondeurs tout aussi grandes que la théologie et presque aussi grandes que la religion (envisagée par son côté humain), nous rend perceptibles ces subtilités de lignes ou de couleurs que l'œil de l'homme ne peut saisir et que sa main ne peut retracer. Si plusieurs artistes essaient de reproduire l'expression que Léonard de Vinci a donnée à Jésus-Christ dans sa Cène de Milan, chacun d'eux fera une œuvre différente, quoiqu'ils copient le même modèle. Il est évident que ce tableau de Jésus-Christ qu'est au fond chaque religion chrétienne ne peut être qu'une copie extrêmement éloignée de l'archétype ; et deux communautés chrétiennes qui ont la même foi et les mêmes dogmes peuvent avoir des idées *essentiellement identiques,* mais *accidentellement si différentes* que toutes deux semblent être tout à fait autres. C'est ainsi que l'Orient *diffère* de l'Occident, même dans les questions où il *n'en diffère pas du tout* — et cela par tant de subtilités qu'il est bien difficile de les exprimer au moyen de la parole humaine.

II

En voici un exemple. Les Pères grecs du IVe siècle avaient sur la Très Sainte Trinité des idées qui, tout en étant foncièrement les mêmes que celles des Pères latins,

s'en distinguaient cependant par des nuances : nuances très subtiles, mais néanmoins d'une certaine portée doctrinale. Si nous expliquons la chose d'une manière générale et abstraite, il faudrait dire que la perception d'une certaine idée par les Orientaux diffère de la perception de cette même idée par les Occidentaux à cause du relief que ceux-ci donnent à telle note et ceux-là à telle autre note de l'idée en question. Pour se servir d'un terme philosophique, il faudrait dire que ce qui est pris chez les uns *in sensu recto* est pris chez les autres *in sensu obliquo*.

Dans notre exemple de la Très Sainte Trinité, on peut : ou bien considérer en premier lieu l'essence divine commune aux trois Personnes et de là passer à la considération individuelle de ces Personnes, ou bien inversement, considérer en premier lieu, *in recto*, les trois Personnes et considérer secondement, *in obliquo*, leur essence commune. La première manière de parler de la Très Sainte Trinité était celle des Pères latins, la deuxième celle des Pères grecs.

Prenez maintenant deux théologies dans lesquelles chaque concept sera ainsi envisagé sous deux aspects différents. Aucune de ces deux théologies ne niera la légitimité des points de vue de l'autre. Mais les adeptes de chacune s'accoutumeront de plus en plus à mettre l'accent sur un des aspects de la réalité, à donner plus de relief et plus de clarté à certaines notes d'une idée. Et ainsi ces deux théologies, ces deux systèmes — ou plutôt ces deux mentalités — pourront se trouver finalement bien loin l'une de l'autre, sans avoir encore nié leurs conclusions réciproques.

III

Considérons maintenant l'idée de l'Eglise. Il y a dans cette idée deux côtés susceptibles d'un développement distinct. On peut se représenter l'Eglise de Jésus-Christ comme une société juridique, avec tout ce qui appartient à l'ossature, au squelette de cette société, et en rejetant

au second plan tout ce qui est étranger au côté extérieur et social. Mais on peut considérer l'Eglise du côté opposé, c'est-à-dire mettre au premier plan et en première ligne la grâce sanctifiante qui unit tous les membres de l'Eglise soit avec le Christ, soit entre eux, et en rejetant au second plan tout ce qui est extérieur et temporel.

Ces deux points de vue sont tout à fait légitimes : la notion totale de l'Eglise les inclut et les synthétise. L'un serait incomplet sans l'autre ; la négation de l'un par l'autre serait une erreur. Mais il est évident que ce ne sont pas seulement des raisons abstraites qui engendrent les divergences de points de vue. C'est à la vie qu'appartient le dernier mot. Or quand, dans la *vie* de l'Eglise, commencent à prévaloir les qualités et les forces latentes qu'exprime le relief donné de préférence à certaines notes d'une idée, alors, sans aucune définition nouvelle, sans apporter aucun changement à l'essence de cette idée, on commence peu à peu à *penser* dans le même sens : on souligne avant tout ces notes que la vie a mises en relief et l'on oublie, souvent sans le vouloir, les autres notes, celles que la vie avait laissées au second plan. De cette manière, on peut arriver à se former des conceptions non seulement incomplètes, mais même inexactes.

Lorsque nous, catholiques, nous pensons à l'Eglise ou parlons d'elle, il s'agit le plus souvent pour nous de cette partie de l'Eglise qu'on nomme Eglise militante. Nous avons une tendance à considérer en premier lieu le côté extérieur et social de cette Eglise. Puis, comme il est naturel, la même tendance nous pousse à distinguer encore entre les notes extérieures de l'Eglise, à voir avant tout ce qui nous semble être la ligne principale du bâtiment, sa grande force et la cause de son unité : à savoir la primauté de juridiction du pontife romain. Les chrétiens du Xᵉ siècle avaient bien cette idée, mais ils étaient loin de voir la chose comme nous la voyons. Les définitions de l'Eglise ne montraient pas encore celle-ci sous cet aspect dominant. Les grandes lignes du dessin, tel qu'il se pré-

sente aujourd'hui, étaient encore à moitié voilées. Il a fallu une évolution millénaire pour en venir aux définitions du Concile du Vatican.

Voir l'Eglise sous cet aspect extérieur, ce n'est en rien nier les liens internes et invisibles qui la constituent. Ce n'est point oublier la considération mystique de l'Epouse que le Christ sanctifie par une union intime avec son être. Mais, plus les exigences de la vie poussent à renforcer les liens extérieurs et sociaux, plus la conception mystique reste voilée et exilée au second plan. La difficulté d'embrasser tous les aspects de l'idée de l'Eglise fait qu'on risque d'oublier ce côté mystique, invisible, voilé, pour ne plus voir que le côté social. Celui-ci, dans la vie extérieure, le travail, la prédication, devient de plus en plus ce qui semble essentiel, ce que l'on veut faire comprendre aux plus simples, ce que l'on veut prêcher et défendre contre ceux qui, suivant une voie inverse, se sont arrêtés à l'aspect mystique et nient l'aspect social.

Mais, par là, nous arrivons, sans nous en douter, à des *idées tout autres* que celles qu'ont les Orientaux non-catholiques quand ils pensent à l'Eglise ou en parlent. Leur *Credo* est le nôtre, et, sur l'article de l'Eglise ce *Credo* commun est beaucoup plus explicite que sur tous les autres articles. Il formule les notes essentielles de l'Eglise, qui sont restées le fondement de toutes nos définitions, de celles des orthodoxes comme de celles des catholiques. Et, malgré cela, nos conceptions demeurent si éloignées les unes des autres! Peut-être ne se tromperait-on pas en disant que, souvent, les catholiques voient l'*extension* de l'Eglise, le nombre de ses fidèles, là où les orthodoxes ne voient que la *profondeur* de l'Eglise, la qualité de ses membres. Ces conceptions sont comme deux lignes qui se coupent à angle droit; les catholiques verraient plutôt la ligne horizontale, le plan qui couvre toute la surface terrestre, et les orthodoxes plutôt la ligne verticale, la perpendiculaire qui unit la terre au ciel.

Dans les controverses relatives à l'Eglise, il faut toujours bien tenir compte de cette diversité du concept

même de l'Eglise. Ainsi, on ne saurait nier que le nationalisme ou « phylétisme » ait mené les Eglises dissidentes à un démembrement désolant. Ceci peut nous paraître un argument très fort pour montrer que l'Eglise catholique est bien, sur ce point, elle, si parfaitement une, la continuatrice de la vraie tradition primitive. Mais gardons-nous de penser qu'un tel argument persuadera facilement les orthodoxes. Remarquons d'ailleurs que l'argument est très délicat à présenter. En parlant de la désorganisation et des luttes internes des Eglises dissidentes, le catholique risque de donner à son interlocuteur l'impression qu'il en tire une certaine satisfaction ; de fait, non point par la règle générale qui veut que quelque chose nous plaise toujours dans le malheur d'autrui, mais par un zèle qui se sert de la vérité d'une manière peut-être peu charitable, le catholique pourra laisser percer sa joie d'avoir trouvé un argument définitif, son espérance que le malheur poussera en foule les dissidents à l'unité ; eh bien, cela ruinera toute la force de l'argument, car l'orthodoxe, entendant parler le catholique, ne se demandera pas si l'expérience historique confirme les dires de celui-ci, mais il remarquera (ou, s'il ne remarque pas, il supposera) comme un sourire sur ses lèvres, il attribuera ce sourire à une aversion mal déguisée, et il se sentira repoussé. Et puis l'argument historique sera loin de le convaincre. La situation extérieure, sociale, quantitative de l'Eglise est chose de si peu d'importance ! dira-t-il. Quand Jésus-Christ mourait sur la croix, quand les Apôtres subissaient le martyre, la situation de l'Eglise était cent fois pire, extérieurement et socialement, que celle des Eglises orthodoxes d'aujourd'hui. Qu'importent l'extension, le nombre des fidèles ? Ce qui importe, c'est la profondeur du sentiment chrétien ; et une âme, aux yeux de Dieu, peut avoir une dignité cent fois plus grande qu'un grand nombre d'autres âmes.

IV

S'il est très difficile de s'entendre sur des points de théologie dogmatique et spéculative, il semblerait du moins que tous les chrétiens, sans distinction de confession et de *Credo,* puissent s'entendre relativement à la moralité chrétienne. Ils ont les mêmes commandements de Dieu et, dans les grandes lignes, ils les interprètent de la même manière, Eh bien, c'est justement à propos de la morale que les différences sont les plus marquées et les plus profondes.

Entre catholiques et orthodoxes, *on ne s'entend même pas sur ce qu'on appelle la théologie morale.* Pour les catholiques, c'est une discipline très positive, qui traite des devoirs du chrétien. Le théologien catholique distingue la portée et le degré d'obligation de chaque loi, tout ce qui a rapport à la manière dont la loi est ou n'est pas observée. Cette précision, cette tendance à se rendre un compte exact de tout ce qui change ou modifie le devoir moral suffisent déjà à scandaliser nos frères séparés. C'est de la casuistique, disent-ils. Ce sont des subtilités sans importance pour la vie. C'est une manière de voir dictée par des légistes, et qui n'a rien de commun avec l'Evangile de Jésus-Christ. L'éthique chrétienne, la théologie morale doivent traiter avant tout de l'amour de Dieu, de la prière, des profondeurs mystiques de la vie, de l'élévation de l'âme vers Dieu. En un mot, pour les orthodoxes, la théologie morale est à peu près ce que sont pour les catholiques l'ascèse et la mystique. La théologie morale, au sens occidental, n'existe presque pas en Orient comme discipline spéciale ; elle y est presque méprisée et pratiquement abandonnée au savoir, à l'intuition, à la bonne volonté des fidèles et des confesseurs.

Sur un point qui touche intimement à toute la vie spirituelle, les Pères grecs se distinguent des Pères latins d'une manière aussi sensible qu'à propos de la Sainte Trinité. Tandis que la lutte entre les Pélagiens avait donné à l'Eglise d'Occident l'occasion d'élaborer et de

développer les dogmes concernant la grâce, les Pères orientaux, qui n'avaient pas à faire face aux mêmes hérétiques, accentuaient avec une grande force le rôle de la volonté humaine dans l'économie du salut (sans nier, cela va de soi, les vérités définies par les synodes particuliers de l'Occident). Mais l'évolution historique a interverti les positions respectives des deux Eglises. L'Orient a bien dépassé les thèses de saint Jean Chrysostome, car, s'il est une note caractéristique qui distingue maintenant l'Orient de l'Occident, c'est *le caractère passif de l'Orient* comparé à *l'activité de l'Occident.* On doit constater cette différence caractéristique sur presque tous les points essentiels de la vie chrétienne. Pour l'Oriental, la sainteté consiste avant tout en une fuite absolue et extérieure du monde. Il n'y a que les reclus, les anachorètes, les silentiaires, les stylites, qui répondent pleinement à la conception orientale de la sainteté. L'Orient ne conçoit presque pas la sainteté active d'un apôtre, ou plutôt la considère comme une exception si rare qu'elle ne saurait être une norme de sainteté pour tous les chrétiens. De là aussi une conception de la prière qui s'apparente à la contemplation de l'ermite plutôt qu'à cette prière par laquelle le chrétien occidental demande la force pour les luttes quotidiennes de la vie.

V

La conception orientale des sacrements illustre bien ce caractère de passivité spirituelle de l'Orient.

En Occident, la confirmation est réservée à l'âge où commence la lutte du chrétien et elle est destinée à donner les forces nécessaires à cette lutte. En Orient, la confirmation, donnée par le baptême, est plutôt conçue comme le cachet de l'Esprit-Saint (c'est la formule orientale) que reçoit passivement l'âme de l'enfant.

En Orient, le mariage est une bénédiction que le prêtre *impose,* sans que les parties aient besoin de dire ou de faire quoi que ce soit, sans qu'elles aient même à émettre

un consentement. De là, sans prêtre et sans bénédiction ecclésiastique, il ne peut y avoir de sacrement de mariage. C'est l'opposé de la conception occidentale pour laquelle le mariage est un contrat, pour laquelle les ministres du sacrement sont les deux parties contractantes, pour laquelle enfin le sacrement peut être valide sans bénédiction du prêtre.

Le sacrement de pénitence exige en Occident un examen et une accusation détaillés de la part du pénitent. En Orient, il se réduit à une accusation générale qui répond à toutes les questions que le prêtre pose. Cette accusation générale constitue d'ailleurs un aveu formel. Aussi cette confession, telle que la pratique le peuple russe, doit-elle être tenue pour suffisante par les théologiens occidentaux. Mais elle témoigne bien du caractère de l'Orient dont nous parlons — passivité — et que Mgr Duchesne a magistralement exposé.

La profession monastique prend aussi en Orient la forme d'une bénédiction passive. C'est une grâce qu'obtient le néo-moine plutôt qu'un acte posé par lui. Aussi ne dit-on pas qu'il *fait profession*, mais qu'il *reçoit la skima*.

(A suivre.)

Léopol (Galicie orientale), le 6 mai 1926,
en la fête du saint prophète Job o polyathlos.

† André SZEPTICKY,
Métropolite de Halitch.

Les Patriarches.

En vertu de l'organisation positive donnée par Notre-Seigneur à son Eglise, ou comme nous disons, *de droit divin,* tous les évêques sont égaux entre eux : un seul, le successeur de Pierre, l'Evêque de Rome, est établi le Chef suprême du Corps épiscopal et de l'Eglise catholique universelle ; c'est la doctrine ancienne de la primauté du Pontife romain, définie au Concile du Vatican.

Mais le droit ecclésiastique, soit coutumier, soit positif, a admis entre les évêques une hiérarchie de juridiction et créé entre eux des rapports de supériorité et de subordination : Patriarches, Primats, Archevêques, Evêques suffragants.

Occupons-nous ici des sièges patriarcaux. Que sont-ils ? Quelle est leur situation juridique aujourd'hui ? Quelle est leur importance dans la question de l'Union des Eglises ?



Certaines Eglises, berceau du christianisme dans une nation, ou vénérables à d'autres titres, ont prêché la foi dans des régions voisines et fondé au temps de leur splendeur de nouvelles églises diocésaines et des provinces ecclésiastiques qui ont gardé, avec une dépendance toute naturelle, les institutions, les lois, les rites de la Métropole. Il s'est donc développé autour de ces grands centres toute une organisation ecclésiastique très unifiée, et les titulaires de ces sièges se sont trouvés, par la force des choses, investis d'une juridiction supraépiscopale et même supraprovinciale : ce sont les Patriarches.

Des Conciles ont reconnu solennellement les juridictions patriarcales et établi l'ordre hiérarchique des titulaires : après Rome, viennent Alexandrie, Antioche, Jéru-

salem, en intercalant plus tard au second rang Constantinople. Ce sont les cinq grands Patriarcats auxquels correspondent les cinq basiliques patriarcales romaines : Le Latran, Saint-Pierre, Saint-Paul, Sainte-Marie-Majeure, Saint-Laurent-hors-les-murs.

Selon le droit ecclésiastique *occidental* actuel, le titre de Patriarche, comme aussi celui de Primat, est purement honorifique dans l'Eglise *latine* (can. 271). Il serait plus exact de dire que l'Evêque de Rome, pape de l'Eglise universelle, est effectivement le seul Patriarche de tout l'Occident. C'est encore aujourd'hui le second titre officiel du Souverain Pontife : Pape de l'Eglise universelle, Patriarche d'Occident. Tous les autres évêques latins qui portent ces titres : patriarches de Venise, de Lisbonne, etc., primats des Gaules, de toute l'Irlande, etc., ne jouissent plus de ce chef d'aucune juridiction.

Dans les Eglises *orientales* au contraire,aussi bien dans celles en communion avec le Saint-Siège que dans les Eglises séparées, les fonctions patriarcales conservent tous leurs attributs et privilèges traditionnels. L'Eglise romaine n'entend pas seulement conserver à ces Eglises leurs rites sacrés, mais aussi leurs institutions, leur discipline et entre autres les droits traditionnels des Patriarches.

Léon XIII a formulé à merveille dans son encyclique *Praeclara* du 20 juin 1894 et dans sa Constitution *Orientalium dignitas* du 3 novembre 1894, la ligne de conduite fondamentale des Pontifes romains. « La véritable Union » entre les chrétiens est celle que l'auteur de l'Eglise, » Jésus-Christ, a instituée et qu'Il a voulue : elle consiste » dans l'Unité de la foi et du gouvernement. Ni nous ni » nos successeurs ne supprimerons jamais rien de votre » droit, ni des privilèges de vos Patriarches, ni des cou- » tumes rituelles de chaque Eglise. Il a été et il sera » toujours dans la pensée et dans la conduite du Saint- » Siège de se montrer prodigue de concessions à l'égard » des origines et des mœurs propres de chaque Eglise. »



La récente élévation de Mgr Cyrille Mogabgab, évêque de Zahleh, à la dignité de Patriarche d'Antioche, des Grecs Melchites unis, nous fournit l'occasion de faire connaître cette juridiction patriarcale.

Le 7 décembre 1925 tous les archevêques et évêques du patriarcat grec melchite uni (dans l'Eglise latine nous dirions les évêques suffragants, c'est-à-dire qui ont droit de suffrage au synode, les Electeurs) se sont réunis en synode au Monastère Saint-Sauveur de Sarba, pour élire le successeur de feu le Patriarche Cadi. Mgr Cyrile Mogabgab fut élu.

Avant d'exercer ses hautes fonctions, le Patriarche élu doit se rendre à Rome pour y faire reconnaître son élection, faire sa profession de foi devant le Chef suprême de l'Eglise et être investi (revêtu) par lui du vêtement symbolique, le Pallium, insigne de sa juridiction patriarcale.

Cet acte d'investiture, un des plus solennels que puisse poser le Successeur de Pierre, vient de s'accomplir à Rome.

Au consistoire secret du 21 juin 1926 (A. A. S. 1 julii 1926, n° 7, pp. 249-251) Pie XI, dans l'allocution consistoriale consacrée exclusivement à cet événement et dans laquelle même la création des nouveaux cardinaux passe au second plan, confirma solennellement le choix des évêques et manifesta son intention de donner l'investiture du *Pallium* à Mgr Mogabgab « ... in Patriarcham confirmare eique Pallium de corpore beati Petri sumptum conferre statuimus ».

L'imposition eut lieu ensuite dans la salle Mathilde du Vatican. A l'issue de la messe, le Saint-Père, après avoir reçu la profession de foi solennelle de « son vénérable Frère » le nouveau Patriarche, et l'hommage de sa soumission et de son respect « pour le Vicaire de Jésus-Christ » successeur du bienheureux Pierre, Chef souverain et

» Docteur infaillible de l'Eglise » lui imposa les insignes de sa juridiction patriarcale.

Et comment ne pas se rappeler ici qu'il y a plus le treize siècles, le prédécesseur de Pie XI, Grégoire le Grand accomplissait le même acte en faveur du moine romain Augustin et lui imposait le Pallium en lui conférant la responsabilité de toute l'Eglise d'Angleterre : « usum tibi pallii... concedimus... Tua vero Fraternitas » non solum eos episcopos quos ordinaverit, neque hos » solummodo qui per Eboracae (York) episcopum fue- » runt ordinati, sed etiam omnes sacerdotes Britaniae ha- » beat de Domino Nostro J.-C. auctore subjectos. » (Epist ad S. Aug. in Beda, Hist. Eccl. lib. I cap. 29 M. L. t. 95 col. 69). Fait d'autant plus significatif que Pie XI dans sa lettre apostolique du 5 mai 1924 (A. A. S. 1924, p. 233) en évoquant les gloires de la Basilique du Latran, rappelait le sacre de saint Augustin qui y fut accompli par saint Grégoire le Grand et ajoutait : « Cet illustre » Pontife imposa ensuite le pallium à Augustin, en fixant » par un décret que toutes les Eglises d'Angleterre déjà » fondées alors ou fondées dans la suite, seraient sous » la juridiction de l'Eglise primatiale de Cantorbéry. »

Et dire que tous les successeurs d'Augustin sur le siège de Cantorbéry, jusqu'à Crammer inclusivement, ont reçu du Pontife romain l'investiture de leur juridiction primatiale !

Nous avons dit que l'organisation patriarcale est encore en vigueur en Orient ; elle est même plus effective dans les Eglises unies à Rome que dans les Eglises séparées où les ingérences du pouvoir civil sont plus fréquentes.

Les évêques du patriarcat, désignés par élection, sont confirmés et sacrés par le Patriarche, sans aucune intervention de Rome qui n'est même pas informé de l'élection et du sacre ; aussi les évêques orientaux ne sont-ils pas proclamés au consistoire du Souverain Pontife. Le Patriarche a droit d'inspection et de visite dans les diffé-

rents diocèses. Il convoque à des époques déterminées les archevêques et évêques au synode patriarcal.

Les plus grands monastères jouissent de l'exemption épiscopale comme en Occident ; mais au profit du Patriarche. On les appelle stavropégiaques, c'est-à-dire qui dépendent directement du Patriarche. Chez les Melkites orthodoxes sur dix-sept monastères, cinq sont stravopégiaques.

Bref, l'Eglise grecque melkite unie, comme aussi toutes les Eglises patriarcales d'Orient, ont leurs droit et coutumes propres, réglés par les synodes ; leur liturgie, leurs institutions autonomes. Leur communion avec l'Eglise universelle trouve sa reconnaissance authentique et sa garantie indispensable dans la communion du Patriarche avec l'Eglise romaine.

En fait, chez nos Frères d'Orient unis ou séparés, on retrouve l'antique organisation que saint Grégoire le Grand († 604) instituait jadis en Angleterre quand il disait à saint Augustin : « Britaniorum vero omnium Episcopo» rum tuae Fraternitati curam committimus, ut indocti » doceantur, infirmi persuasione roborentur, perversi auc» toritate corrigantur » (Epis. ad S. Aug. M. L. t. 77 col. 1192).



Il nous reste à dégager de ces considérations quelques conclusions :

1° La liturgie n'est pas le seul, pas même le principal domaine qui distingue l'Eglise latine des Eglises orientales. Sans parler de la mentalité, des tendances, de toute la psychologie et la culture propres à l'Orient, que de différences profondes et très légitimes dans les institutions, les coutumes, dans toute l'organisation ecclésiastique. Plus d'un Latin, hanté par des rêves de centralisation et d'unification regrette sans doute ces divergences disciplinaires et cultuelles ; peut-être même souhaite-t-il en secret que le *Codex Juris Canonici* occidental devienne

comme le lit de Procuste où toutes les Eglises viennent se modeler. Mais les Souverains Pontifes ont sévèrement blamé pareille tendance et sauvegardé la juridiction effective des Patriarches.

2° Les rapports avec le Saint-Siège sont moins fréquents dans les Eglises patriarcales d'Orient que dans les Eglises occidentales. Un observateur superficiel pourrait en conclure que leur catholicisme est moins authentique et qu'il faut souhaiter pour ces Eglises un régime plus centralisateur et en quelque sorte plus romain. Il n'en est rien. Les fidèles de la ville de Rome ont des rapports beaucoup plus étroits avec le Pape que nous catholiques de France, d'Espagne, d'Angleterre ou de Belgique, etc. : Le Pape est en plus leur Evêque ; ils font partie du diocèse de Rome. Les archevêques et les évêques d'Italie ont forcément des relations plus suivies et plus détaillées avec le Pape que les autres évêques d'Occident ; le Pape est en plus le Primat d'Italie. Le Corps épiscopal de l'Eglise occidentale est rattaché au Saint-Siège par des liens plus nombreux que les évêques orientaux ; le Souverain Pontife est en plus le Patriarche d'Occident. Mais indépendamment de ces divergences juridiques toutes les Eglises pour appartenir pleinement à la grande Société fondée par le Christ doivent être en communion doctrinale sacramentelle et hiérarchique avec l'Eglise visible universelle et dès lors avec son Chef le successeur du Prince des Apôtres.

Dom Lambert Beauduin.

Développons l'esprit catholique. (1)

L'Eglise catholique est en même temps particulariste, en ce sens qu'elle respecte et favorise les droits des « particuliers ». Elle prend un soin extrême à définir ce qui est de foi certaine et ce qui est opinion libre, à déterminer ce qui est obligatoire pour tous et ce qui est laissé au choix des fidèles. Elle aime la diversité dans tout ce qui est fief pour la liberté et considère cette variété dans l'unité comme une gloire et une richesse. Car « il y a beaucoup de demeures dans la maison de mon Père ». Dans l'Evangile, chacun est appelé à la grâce selon sa nature; saint Paul enseigne la multiplicité des dons dans l'unité de l'Esprit : « scrutez l'histoire à partir de l'Evangile, écrit H. de Tourville, chacun des Saints répond à l'appel de cette parole, à l'impulsion de la grâce, suivant son tempérament particulier ». Léon XIII déclare dans sa Lettre Apostolique : *Orientalium dignitas* : « Il semble que rien n'est mieux fait pour révéler au monde la catholicité de l'Eglise, que l'hommage unique rendu à Dieu sous tant de formes différentes, en des langues vénérables par leur ancienneté. » L'Eglise approuve la diversité des liturgies, des Ordres religieux, des règles comme des dévotions et des vocations particulières. Elle redit volontiers avec le cardinal de Bérulle : « Régir une âme, c'est régir un monde! »

Mais nous, latins, par amour de la simplicité, de la clarté et de l'uniformité, faisons-nous dans l'enseignement les distinctions nécessaires ? Ne donnons-nous pas l'impression fâcheuse qu'il n'y a qu'une seule opinion licite, vraiment catholique, la nôtre, ou celle de notre école, celle de notre Ordre, de notre milieu et de notre pays ? Ne heurtons-nous pas ainsi la légitime liberté de l'esprit ? Ne transformons-nous pas facilement nos goûts latins pour le décoratif et la magnificence, notre prédilection pour les belles cérémonies, pour les églises peuplées d'images et de statues, pour les manifestations bruyantes et collectives, qui sont choses promises mais libres, en pratiques obligatoires pour tous ? Mettons-nous dans notre piété l'accent principal sur la vie du dedans, sur le culte

(1) Extrait d'une conférence du Père Dieux pour « l'Unité du monde chrétien ».

intérieur et spirituel ? L'étranger qui nous entend ne sera-t-il pas porté à penser que, s'il se convertit, il devra adopter lui aussi toutes nos dévotions et entrer dans nos confréries ? N'avons-nous pas une propension à latiniser notre catholicisme, c'est-à-dire en somme à le restreindre ? Ne généralisons-nous pas trop facilement notre « grâce » au point de ne plus respecter la liberté et l'initiative d'autrui que respectent toujours la grâce de Dieu et l'Eglise ?

L'Eglise est catholique, c'est-à-dire universelle : « Tous, dit saint Paul, vous êtes fils de Dieu par la foi au Christ Jésus. Il n'y a plus désormais de Juif, de Grec, il n'y a plus désormais d'esclave ni d'homme libre, il n'y a plus désormais d'homme ni de femme. Vous tous, en effet, vous êtes *un* dans le Christ Jésus. » (Gal. III. 26.) Les liens qui unissent les chrétiens sont supérieurs à tous les autres et dans le Christ tant de différences deviennent choses secondaires ! Toujours les Saints ont catholicisé leurs sympathies et ont élargi leur cœur à la taille du Corps mystique. Les Papes ont maintes fois donné l'exemple et Benoît XV comme Pie XI n'ont pas hésité à joindre leur obole à celle de nos frères séparés pour secourir des non-catholiques dans la misère. N'est-ce pas à l'universalité et à l'intensité, en un mot au catholicisme de notre charité, qu'on reconnaîtra que nous sommes les disciples du Christ et n'est-ce pas aussi une excellente manière de travailler au rapprochement et à l'union ?

Mais nous, à cause de notre esprit de race, qui devient souvent un esprit de clan, de classe, de parti, de coterie, n'avons-nous pas opposé souvent une attitude toute différente à celle de l'Eglise ? N'avons-nous pas francisé, germanisé, italianisé, espagnolisé notre charité comme notre piété et rétréci notre catholicisme ? Pourquoi toujours le même drapeau multiplié à l'intérieur de nos églises, où les hommes de toutes les nations peuvent venir s'agenouiller et communier ? Quand nous fêtons un Saint qui fut en même temps un héros national, célébrons-nous dans la chaire de Dieu surtout le héros ou le saint ? Quand nous parlons du Sacré-Cœur, le présentons-nous comme l'Amour conduit par une universelle miséricorde, ou comme une dévotion nationale et française ?

Bref, en latinisant, en nationalisant, en rapetissant notre catholicisme, n'avons-nous pas fait la porte plus étroite et rendu plus difficile l'entrée à nos frères séparés qui viennent d'autres races et d'autres nations ? Soyons patriotes et latins tant que nous voudrons, mais il y a des heures et des lieux où plus que jamais, aujourd'hui, il convient d'être exclusivement catholiques et catholiques tout entier.

Qu'on y prêche un christianisme catholique et non pas une religion latine, germanique ou saxonne! Qu'on y prêche la vérité, toute la vérité, rien que la vérité, dans la charité! N'habillons pas le Christ avec nos défroques humaines qui ressemblent parfois à la robe des fous dont Hérode Le revêtit. Ne défigurons pas notre modèle! C'est nous-mêmes qu'il faut vêtir de Jésus-Christ. Ce n'est pas notre art, notre style, notre génie personnel et national qui rendent le Christ aimable et divin. C'est le Christ et la vérité qui convertissent. Tout notre art, tout notre talent, tout notre mérite au contraire consiste à faire voir, à manifester la vérité dans la charité, prenant comme devise celle des peintres de l'Ecole de Sienne : *Manifestatores Dei.* Manifester l'orthodoxie toute seule, c'est déjà donner une lumière qui séduit et c'est déjà de la charité.

Devant cette nécessaire prédication nous ferons alors notre examen de conscience individuel et collectif, pour découvrir si nous péchons contre la vérité, contre l'Eglise et contre les âmes, dans nos pensées, dans nos paroles et dans nos actes. Prenons des décisions réfléchies et inaugurons de nouvelles habitudes. Catholicisons notre âme, notre enseignement et nos dévotions sans cesse. Prions pour l'unité avec le Christ, avec toutes les âmes de bonne volonté; mais avec tout notre être aussi, ajoutant à la prière l'action et faisant avec exactitude ce que nous demandons avec ardeur. Là, chaque année, disons comme saint Paul : « Seigneur que faut-il que je fasse ? » Et Jésus répondra : « *Qui fecit veritatem venit ad lucem.* » Celui qui fait la vérité vient à la lumière, mais qui vient à la lumière entraîne son frère à la vérité.

Père Dieux, *de l'Oratoire.*

---

1. Documents.

Lettre apostolique de S. S. le Pape Pie IX à tous les évêques des églises de rite oriental n'étant point en communion avec le Siège apostolique (les invitant au Concile du Vatican, 8 septembre 1868).

Par un secret dessein de la divine Providence, nous avons, malgré notre indignité, été constitué l'héritier du bienheureux prince des apôtres, qui selon une prérogative reçue de Dieu est la pierre ferme et inébranlable sur laquelle le Sauveur a élevé son Eglise. Or, en vertu de la sollicitude que nous impose cette charge, nous désirons ardemment et nous nous efforçons d'étendre nos soins à tous ceux qui portent le nom de Chrétien en toute région de l'Univers. Et c'est pourquoi nous ne pouvons, sans péril pour notre âme, négliger aucune partie du monde chrétien : le Christ les a toutes rachetées dans son sang et les a amenées à son bercail par le baptême; en vertu de quoi elles-mêmes réclament de nous à bon droit, toute notre vigilance. Nous devons donc reporter sans cesse nos pensées sur les moyens de salut de tous ceux qui reconnaissent et adorent le Christ; nous devons jeter les yeux et notre paternelle attention sur ces églises qui jadis unies intérieurement au Siège apostolique, prospéraient en sainteté et en céleste doctrine, et produisaient d'abondants fruits pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, mais qui, par les lamentables sacrifices et machinations de celui qui fit au ciel les premiers schismes, sont maintenant, à notre grande tristesse séparées et divisées de la communion de la Sainte Eglise romaine répandue partout.

Pour cette cause, au début de notre pontificat nous vous avons adressé du fond du cœur, des paroles de paix et de charité. Et, quoique celles-ci n'aient jamais eu l'effet désiré, nous n'avons jamais perdu l'espoir de voir se réaliser nos humbles et ferventes prières. Daigne nous le donner l'auteur de toute paix et salut, lui « qui a opéré le salut au milieu de la terre et qui, s'élevant de haut montre la paix qu'il a conquise, que tous doivent recevoir, qu'il annonça par ses anges aux hommes de bonne volonté le jour de sa naissance, et que,

pendant son séjour ici-bas, il enseigna par sa parole et prêcha par son exemple. » (1)

Sur le conseil de nos vénérables Frères les Cardinaux, nous vous avons fait part récemment du prochain concile œcuménique qui se célébrera à Rome l'année prochaine et dont l'inauguration aura lieu le 8 décembre en la fête de l'Immaculée Conception. Nous vous avons invités à ce concile. Et voici que nous vous adressons encore une fois la parole en vous priant, invitant et conjurant de tous nos efforts possibles, afin que vous daignez vous rendre à ce concile général, à l'instar de vos ancêtres et pères qui vinrent au concile de Lyon sous Grégoire X et à celui de Florence sous Eugène IV nos dignes prédécesseurs. Ainsi vous renouvellerez les traditions de la charité antique; ainsi la paix de vos Pères retrouvera sa vigueur, cette paix, don précieux et salutaire du Christ, qui s'était attiédie avec le temps; ainsi enfin, après un long nuage de tristesse et après le brouillard épais et ingrat d'un dissentiment prolongé, l'astre serein de l'union tant désirée luira sur tous.

Ce sera là le doux fruit de bénédiction par lequel le Christ Jésus, Seigneur et Rédempteur de nous tous, consolera l'Eglise catholique, son épouse bien aimée et sans tache; c'est ainsi qu'Il adoucira et essuiera ses larmes, dans les misères du temps présent. Que toute division disparaisse; que les voix qui jusqu'aujourd'hui étaient discordantes louent Dieu dans une parfaite unanimité d'esprit. Le Seigneur ne veut point les schismes, mais nous ordonne au contraire de confesser et de sentir tout de même, conformément à la voix de l'Apôtre. Que d'immortelles grâces soient rendues au Père des miséricordes par tous ses saints et spécialement par les très glorieux Pères et Docteurs de l'Eglise orientale. Puissent-ils voir bientôt du haut du ciel l'union retrouvée avec le siège apostolique centre de vérité et d'unité. Cette union, ils l'ont entretenue de leur vivant par leur zèle et leurs efforts infatiguables; ils l'ont intensifiée de jour en jour par leur doctrine et leur exemple. L'esprit d'union en effet était répandu dans leur cœur par l'Esprit Saint, dans la charité de celui qui rompit le mur de séparation qui a tout réconcilié et pacifié dans son

(1) Lettre de Grégoire X à l'empereur de Byzance Michel Paléologue le 24 octobre 1272.

sang, qui a voulu que le signe de ses disciples soit l'unité et dont la prière à son Père fut : « Je vous demande qu'ils soient un comme nous sommes un. »

Donné à Rome près de St Pierre le 8 septembre 1868, la 23e année de notre Pontificat.

---

2. Chronique.

The Church Times et les Moines de l'Union. — L'organe des anglo-catholiques publie sous la signature L. Gage-Brown (13 août 1926, p. 173) un article très bienveillant et très encourageant sous le titre *The Monks of Unity* (Les Moines de l'Union).

L'auteur, qui ne se fait pas d'illusion sur la difficulté de l'entreprise, a parfaitement compris le but et l'esprit de la nouvelle institution. Il l'approuve sans réserve et en souhaite le succès.

« Depuis des années, dit-il, anglicans et orthodoxes ont travaillé ensemble de la même manière avec les plus heureux résultats. Beaucoup d'amitiés personnelles se sont faites, beaucoup d'ignorances ont été dissipées, beaucoup de prières ont été dites, avec ce résultat que des relations affectueuses existent entre les deux Eglises encore formellement séparées; au point que la réunion semble à portée de main. Les difficultés à la réunion avec Rome sont beaucoup plus grandes; mais il est assurément louable que les deux Eglises pussent vraiment découvrir exactement ce que l'on croit et mettre de côté tout jugement préconçu et tout désir de gagner les points controversés. »

Quelques citations prises au hasard montreront à nos lecteurs avec quelle sympathie et justesse l'auteur encourage l'œuvre commencée :

« D'autres ne pourraient-ils pas suivre l'exemple (des initiateurs des Conversations de Malines) en se faisant des amis de ceux qui sont séparés d'eux, et en s'abstenant de toute controverse *jusqu'à ce qu'ils puissent s'y livrer avec une pleine sympathie et compréhension?* »

« Tous ceux qui savent lire le français feraient bien de s'a-

bonner à *Irénikon.* Il les tiendra au fait sur le mouvement de réunion dans l'Eglise romaine. »

« On affirme fréquemment que l'Eglise anglicane est dans une situation très favorable pour jouer un rôle important dans la restauration de l'Union. Peut-être rivalisera-t-elle avec Rome en produisant un Ordre religieux destiné à travailler comme les Moines de l'Union. Au moins qu'elle ne soit pas en arrière en charité, dans la prière et l'étude sympathique de ceux qui sont séparés par des divisions malheureuses. »

Chronique russe.

1. A l'heure où ces lignes sont écrites, on annonce que des conflits sanglants mettent aux prises, dans les églises d'Odessa, les fidèles de l'Eglise patriarcale ou « tykhonienne » et ceux de l'Eglise vivante. Cette terminologie est sans doute une erreur des journaux : ni ce qui reste de l'Eglise vivante, ni la Renaissance ecclésiastique du métropolite Antonin, ni l'Eglise libre des travailleurs de l'évêque Joannice, ni l'Eglise « apostolique primitive » ne sont en mesure de faire autre chose que de prolonger péniblement une vie qui s'éteint. Il s'agit probablement de l'Eglise synodale ou Eglise de la Rénovation, dont les forces semblent croître et dont la position canonique, discutable peut-être, supporte du moins la discussion. Les incidents d'Odessa sont le triste témoignage du déchirement interne de l'orthodoxie russe.

2. La dernière chronique mettait en relief l'importance de l'orthodoxie autocéphale ukrainienne. Là aussi, la division règne. Outre la hiérarchie panukrainienne sans ordres valides du métropolite Lipkivsky, deux autres Eglises autocéphales se sont constituées en Ukraine. La plus forte est celle du métropolite de Kharkov, pourvue d'un épiscopat valide et reconnue par l'Eglise russe synodale.

3. Le R. P. d'Herbigny, président de l'Institut pontifical oriental de Rome, publie dans les *Etudes* (5 août) le récit de son voyage pascal, si commenté, sur les territoires de l'U. R. S. S. Il parle surtout de la situation des colonies catholiques étrangères auxquelles il apportait des secours religieux, mais il constate aussi, avec la grande fréquentation des Eglises orthodoxes, le désarroi que la rivalité des hiérarchies ortho-

doxes jette dans les consciences. Il confirme le fait que le métropolite Pierre Krontitsky, *locum tenens* du patriarcat, a été arrêté sur la dénonciation juridique de plusieurs de ses suffragants.

4. Dans les *Echos d'Orient* de juillet-septembre, un anonyme publie, d'après les documents originaux, le compte rendu détaillé du Concile de l'Eglise synodale et du Concile de la Renaissance ecclésiastique, tenus tous deux à Moscou en octobre 1925. De l'abondante phraséologie conciliaire, dégageons quelques faits positifs : empressement que mettent toutes les Eglises situées sur les territoires de l'U. R. S. S. à se désolidariser d'avec l'émigration russe et la politique monarchiste; difficulté de faire admettre par le peuple russe certaines innovations, telles que le mariage des évêques et le second mariage des prêtres; extension de l'Eglise synodale qui compte maintenant 200 évêques, 17.000 prêtres, 16.000 églises, 50 étudiants à l'Institut théologique de Leningrad et autant à l'Académie ecclésiastique de Moscou. On voit par ces chiffres que les traditionnalistes de l'Eglise patriarcale ont affaire à forte partie.

5. La dernière livraison (juin-juillet) de la revue *Pout* (la Voie), publiée par l'Académie philosophico-religieuse (orthodoxe) de Paris, présente une grande abondance et une grande diversité de matières. On n'a, dans ces 195 pages, que l'embarras du choix. Citons, entre autres articles : la continuation des leçons sur l'Eglise de S. Boulgakov; une étude de V. Illine sur le monachisme et l'ascèse; un discours sur l'unité chrétienne, prononcé par N. Gloubokovsky à un *meeting* anglais pour l'Union des Eglises; des notes sur la Mère Catherine, dans le monde comtesse Eugénie Iéfimovskaïa, higouménesse du monastère de Khopovo en Yougo-Slavie, morte l'année dernière. *Pout* représente bien la pensée religieuse de l'émigration russe, avec sa richesse et sa diversité, avec ses flottements, avec son libéralisme d'accueil et ses parti-pris. La lecture des publications religieuses paraissant en Russie même donne l'impression que là-bas, sur la terre russe, les attitudes et les problèmes religieux sont tout différents. C'est ce qu'il ne faut jamais oublier lorsque nous nous demandons « ce que pensent les Russes ».

6. Voici deux revues qui viennent de paraître et qui sont entièrement consacrées à la Russie. L'une est le *Vrémennik* de la Société des amis du livre russe (à Paris, chez Povolotsky), précieux répertoire bibliographique. L'autre est la *Russische Rundschau* (à Berlin, Ladyschnikow Verlag), périodique mensuel pour l'étude de la nouvelle littérature russe. Ceux qui s'intéressent à la Russie religieuse trouveront beaucoup à y glaner. C'est l'occasion de rappeler que l'Italie possède, depuis quatre ans déjà, une revue de littérature, d'art et d'histoire russes, intitulée *Russia* et dirigée par un spécialiste, M. Ettore lo Gatto. Signalons enfin que la revue philosophique russe *Logos* reprend sa publication à Prague, aux éditions *Plamia*. Hiéromoine LEV.

---

3. Echanges de Vues.

*La favorable et émouvante impression qu'a produite la lettre de M. Marius Théodorian Carada (cf. n° 1 d'*Irénikon, *pp. 47-52) nous engage à reproduire un article publié dans* Societatea de Maine *(Cluj 5 oct. 1924) et dont l'*Union des Eglises *(10 juillet-août 1926) donne le texte.*

Publiées à l'occasion des conférences « pour la fraternisation des peuples par l'Eglise » à Sinaïa (Roumanie) — voir Irénikon, *p. 51 et note 1 — ces pages du Dr Onisifor Ghihu, professeur à l'Université de Gluj, témoignent du même désir d'union et de la même sincérité que la lettre précitée.*

« A mon avis, la discussion de ce point (troisième point de la conférence de Sinaïa, à savoir : dans quelle mesure les Eglises orthodoxes peuvent contribuer au maintien de la paix dans les Balkans ?) a laissé l'impression que, même si la future conférence réussit à trouver une formule d'union exprimant l'unité des Eglises orthodoxes, cette formule restera purement théorique. Entre les peuples orthodoxes, il y a tant et de si graves divergences que plusieurs centaines d'années ne seront pas suffisantes pour les aplanir et amener la paix chrétienne si désirée.

Qu'on n'oublie pas que dans cette conférence de Sinaïa, la Russie n'a pas été représentée, quoique son rôle dans le Sud-Est européen n'ait pas cessé, soit au point de vue politique,

soit au point de vue religieux, quoique pour un temps il soit bien réduit.

Il ne faut pas faire d'arrangement durable sans la Russie, et ma croyance est qu'on ne peut pas non plus y arriver avec son concours. Nous n'avons jamais admis un primat russe dans le passé, nous ne pouvons pas non plus l'accepter dans l'avenir, pas plus sur le terrain politique que sur le terrain religieux.

Un primat grec, avec siège à Constantinople turque, n'est admis ni par la Russie, ni par la Grèce, ni par la Serbie, ni même par la Turquie. Eventuellement un primat roumain serait admissible pour un temps; mais qui se rend compte de la faiblesse des Eglises roumaines doit reconnaître que nous sommes loin de pouvoir faire face aux nombreuses et graves nécessités qu'une telle situation nous imposerait. Chercher à dominer les Balkans au point de vue religieux ne serait pas une chose sérieuse (il ne peut, bien entendu, être question de la Russie). Il n'est pas d'homme ayant le sens politique qui puisse travailler à créer un centre d'orthodoxie orientale chez nous.

Alors que reste-t-il à faire?

Ma conviction est que, puisque nous, Roumains, nous ne cherchons pas à devenir maîtres de la situation politique et économique dans les Balkans, nous ne devons pas chercher non plus à devenir les maîtres de la situation religieuse dans cette contrée où la religion est tellement tombée depuis des siècles, qu'il faudra des forces titaniques pour la restaurer. Nous devons conserver un certain parallélisme entre l'influence politico-économique et l'influence religieuse dans les Balkans.

Mais pour fortifier nos Eglises, *cherchons tous les éléments nécessaires en Occident* vers lesquels, depuis plus d'un siècle, se dirige toute entière notre orientation. « Le monde des saintes momies » de l'Orient, comme a dit M. N. Iorga, ne peut plus nous assurer aucun avenir. Inclinons-nous avec respect devant son passé, mais l'avenir, cherchons-le là où est la vie. L'Eglise roumaine ne peut être relevée « par nous-mêmes » tout comme notre situation économique, militaire, culturale et politique. Son relèvement, les réalistes le chercheront en Occident, mais non en Orient. Une Eglise bien constituée avec tout ce qui peut nous venir d'Occident sera en état, à un moment donné, de s'imposer aussi dans les pays balkaniques.

Cette conviction m'a fait proposer, pour la dernière conférence de Sinaïa, de discuter aussi dans la prochaine conférence, en dehors de l'Union des Eglises orthodoxes entre elles, la question de l'*Union des Eglises orthodoxes avec les Eglises chrétiennes d'Occident, y compris l'Eglise catholique.*

Je ne me fais aucune illusion sur les résultats que la conférence amènera sur ce point. L'attitude des délégués grecs en face de la question de l'Union des Eglises orthodoxes m'a fait assez comprendre que ce qui a été impossible pendant neuf siècles sera encore maintenant tout aussi impossible. Les Grecs s'opposeront tout d'abord à toute tentative d'Union des Eglises. Et, comme feront les Grecs, il est probable que feront aussi les peuples orthodoxes de race slave, qui ne voulurent jamais de rapprochement avec les Latins d'Occident.

Mais alors la question s'impose d'elle-même : est-ce que en des questions d'une importance aussi décisive pour notre avenir total, nous devons lier notre sort seulement à des peuples avec lesquels nous n'avons de commun qu'un passé enterré depuis longtemps et d'où ne jaillit plus une étincelle de vie ?

Est-ce que le moment n'est pas venu de nous émanciper, même sur le terrain religieux, de préjugés qui nous retiennent sur place depuis si longtemps ? Dr ONISIFOR GHIBU.

---

4. Revues et Bibliographie.

Revues.

Byzantinische Zeitschrift, 1925 (paru en 1926).

Lo scriba del cod. Ottobon. gr. 441 è il patriarca Costantinopolitano Simeone I, par S. G. MERCATI (pp. 327-330).

Ce manuscrit de la Vaticane, dont l'auteur n'avait pas encore été déterminé avec certitude, est l'œuvre de Siméon de Trébizonde qui fut patriarche de Constantinople à trois reprises (1465; 1471-1472; 1481-1486) et non pas seulement deux fois comme le disent Gedeon, nstpixeXiooinivats et Krumbacher, *Gesch. d. Byz. Literatur.*

The Stenographic Theory of Byzantine Music, par H. J. W. TILLYARD (pp. 333-338). L'auteur discute certaines affirma-

tions de K. A. Psachos sur le développement de la musique byzantine.

Eine Verkündigungsikone aùs der Paläologenepoche in Moskau, par M. Alpatoff (pp. 347-357 avec une planche hors texte). L'auteur étudie une icone représentant l'Annonciation et qui se trouve au monastère de la Très Sainte Trinité près de Moscou. Cette icone, non encore étudiée, est importante pour l'histoire de l'art byzantin parce qu'elle jette une nouvelle lumière sur quelques problèmes de la peinture byzantine au XIVe siècle. Alpatoff examine les relations que cette icone peut avoir avec d'autres œuvres. P. D.

D'un très intéressant article sur lord Halifax publié dans **La « Revue des Jeunes »** (15 juillet 1926) nous extrayons le passage suivant qui prouve par un exemple concret combien l'Eglise anglicane est restée romaine dans ses traditions.

« L'Eglise d'Angleterre, sans qu'il y paraisse, est une des plus conservatrices qui soit : elle a gardé sans modifications, depuis le Moyen-Age, son organisation, sa hiérarchie, son droit canonique, avec un centre représenté par l'Archevêque de Cantorbéry qui fut revêtu autrefois par les papes de pouvoirs très considérables. Si l'Archevêque d'York est primat d'Angleterre, l'Archevêque de Cantorbéry est primat de *toute* l'Angleterre et, encore aujourd'hui, il a seul qualité pour accorder des dispenses de mariages même dans l'archevêché d'York, parce que... légat du Pape. »

Reprenant une idée déjà développée par lord Halifax, l'auteur poursuit :

« Lord Halifax croit qu'il faudrait tenir compte de tous ces souvenirs du passé dans la question de la Réunion, mais ce qu'il ne veut pas, c'est que Cantorbéry demeure, comme il l'a fait depuis cinq siècles, séparé du Siège de Rome dont il devrait continuer à tenir ses délégations de pouvoir. Il dit et il écrit que la primauté de Pierre et de ses successeurs est incontestablement de droit divin et qu'il doit y avoir dans l'Eglise universelle un chef unique : le Pape. »

Nouvelles publications.

Delatte (Armand), *Les Manuscrits à miniatures et à ornements des Bibliothèques d'Athènes.* Liége, Vaillant-Carmanne, 1926. Un vol. in-8°; 128 pages plus 48 planches hors texte.

Profitant d'un séjour à Athènes, M. A. Delatte, professeur à l'Université de Liége, a étudié les manuscrits à miniatures et à ornements de la Bibliothèque nationale et de la Bibliothèque du Sénat de la capitale de la Grèce.

Les manuscrits étant décrits d'une manière très détaillée, ce catalogue sera très utile pour l'étude de l'évolution de la peinture grecque pendant la période byzantine. Pareil travail ne saurait se résumer, nous devrons donc nous borner à en indiquer brièvement le contenu. L'iconographie des Evangélistes vient en tête avec 24 manuscrits; l'iconographie des saints est représentée par sept numéros; l'illustration de l'Ecriture Sainte par six, celle d'autres œuvres religieuses également par six; le catalogue s'achève par l'étude d'une œuvre profane : un manuscrit illustré de figures d'oiseaux.

Grâce à la générosité de la Fondation universitaire l'ouvrage est illustré de 48 planches qui permettent d'apprécier l'érudition vaste et précise des notices descriptives. Ajoutons qu'un précieux index alphabétique facilite les recherches.

Tous ceux qui s'intéressent à l'art byzantin seront reconnaissants au savant professeur d'avoir composé ce recueil qui peut servir de modèle aux travaux de ce genre.

Pierre Debouxhtay.

M. J. Ebersolt qui s'est depuis longtemps spécialisé dans l'étude de l'art byzantin va publier sous peu chez Van Oest à Bruxelles un ouvrage sur *La Miniature byzantine*. L'ouvrage formera un volume in-4° Jésus (26,5 × 36 cm.) d'environ 120 pages de texte illustré d'environ 80 planches hors texte en heliotypie, reproduisant environ 140 miniatures.

Bibliographie.

Batiffol P., *La question biblique dans l'Anglicanisme*. (Coll. Sc. et R.) N° 376, 1908.

Article d'actualité publié une première fois dans le *Correspondant* (10 juillet 1905). Cette brochure de 64 pages solutionne cette objection que l'auteur formule ainsi : « Ce qui doit nous toucher, c'est que cette Eglise d'Angleterre vive toujours en une foule d'âmes, d'une vie spirituelle très profonde et très agissante; qu'elle garde des dogmes, des sacrements, une hiérarchie; qu'elle se réclame de la tradition catholique, celle des vieux conciles généraux et des premiers symboles ecclésiastiques; qu'elle veuille être une Eglise de tradition et d'autorité; qu'elle le soit, — et que, cependant, elle ait accueilli la critique dans sa Bible. » (p. 8.)

Depuis vingt ans la critique biblique en Angleterre a continué sa marche progressive et les auteurs catholiques y puisent avec confiance. Ce

fascicule reproduit en appendice le rapport de M. Sanday au *Church Congress* de Bristol, 1903, sur le même sujet. Nous y lisons : « Il y a trois choses dont Harnack parle rarement sans quelque épithète peu avantageuse. Ce sont l'Eglise, la doctrine et le culte... L'idéal religieux de cet auteur paraît réduire ces trois choses à un absolu minimum. Je me demande parfois à quoi ressemblerait cet idéal mis en pratique... »

COUTURIER A., des Missionnaires d'Afrique, *Petit Syllitourgikon* ou service de la Divine Liturgie de St Jean Chrysostome. Jérusalem. Sainte Anne. Paris, Gabalda, 1924, 324 pp. in-32. Br. 1 shelling.

Nouvel essai de Liturgie de saint Jean Chrysostome mise à la portée des Occidentaux ignorant la langue grecque, et permettant aux chantres d'Occident de répondre aux prières du prêtre et du diacre suivant le rite byzantin. La partition musicale en notation neumatique byzantine et sa traduction en écriture moderne fait l'intérêt de ce manuel, qui aurait été plus utilisable encore si le texte avait été donné sous la notation moderne non en caractères grecs, mais en caractères latins et figurant la prononciation.

FORTIN Adrien, *Les Croisades*. 4e édition. (Coll. Sc et R.) N° 506.

Bon résumé de soixante pages d'un sujet si vaste.

Parmi les causes de la Croisade l'auteur mentionne (p. 13) le but de Rome : ramener à elle toutes les populations grecques séparées depuis 1054. Pourquoi l'auteur n'a-t-il plus tenu compte de ce dessein en estimant les résultats des Croisades ? Hélas le pape Innocent III lui-même n'a pu retenir son indignation à la vue de la conduite parfois si peu chrétienne de ces croisés latins.

GAY J., *Les Papes du XIe siècle et la Chrétienté*. Paris, Gabalda, 1926, XVII-428 pp. in-12. Prix : 20 francs.

Ce dernier volume de la « Bibliothèque de l'Enseignement religieux », commencée par la Maison Lecoffre en 1897, ne cède en rien à ses prédécesseurs.

Quoique la place donnée à l'étude des rapports de l'Eglise romaine avec les Eglises d'Orient soit petite dans cet ouvrage nous le recommandons cependant à tous ceux qui veulent étudier cette époque si importante pour l'Union des Eglises. L'état de la chrétienté au XIe siècle, les difficultés politiques dans lesquelles se débattaient les Papes, l'entrée en scène des Normands, l'Empire romain d'Occident se consolidant de plus en plus... autant de facteurs importants dont il faut tenir compte et que l'auteur a parfaitement pesés et expliqués.

KREBS Engelbert, *Die Kirche und das neue Europa*. Sechs Vorträge für gläubige und suchende Menschen. Herder & Cie. Freiburg im Breisgau 1924, 192 pp. in-12.

L'auteur notant en ces pages les faits de l'histoire contemporaine, la situation ecclésiastique, les doctrines, les tendances nouvelles et générales est amené à parler de questions relatives ou connexes à l'Union des Eglises. La question de l'Eglise russe est développée en une dizaine de pages.

Journées pour l'Union (2-9 septembre 1926)

Certaines personnes du diocèse de Namur ayant manifesté le désir de voir la propagande pour l'Union des Eglises s'étendre dans des régions non encore touchées jusqu'ici, avec la haute et bienveillante approbation de S. G. l'Evêque de Namur, Mgr Heylen, et le concours empressé de MM. les Doyens et Directeurs d'Œuvres de Jeunesse, nous organisons pour le début de septembre des journées d'études et d'initiation à cette question si actuelle. Les journaux publieront le programme de ces journées et il sera affiché dans les églises du diocèse de Namur.

Ces Journées d'études se tiendront le jeudi 2 à Walcourt, le vendredi 3 à Tamines, le samedi 4 à Namur, le dimanche 5 à Bertrix, le lundi 6 à Ciney, le mercredi 8 à Rochefort. Enfin le jeudi 9 à Rochefort aura lieu une Journée générale et plus solennelle.

Le programme arrêté pour cette dernière journée est celui-ci: 10 h. 30, Liturgie solennelle slave avec concélébration sous la présidence de Mgr Sipiaguine et avec le concours du chœur russe de l'Institut Saint-Georges à Namur;

2 h. 30, Réunion générale. Y prendront la parole : MM. les abbés REMY et HANOUL de la Direction des Œuvres de Jeunesse et d'A. C. J. B. du diocèse; Dom Lambert BEAUDUIN; M. Xavier CARTON DE WIART.

Nous invitons tout le monde à ces Journées et prions les directeurs de cercles d'y envoyer les jeunes gens.

Pour de plus amples renseignements écrire : Journées-Namur, Prieuré d'Amay.

La Vierge de tendresse.

(XIVe-XVe siècle — Ecole de Novgorod)

Cette Vierge est du même groupe iconographique que l'image de Notre-Dame du Perpétuel Secours (ou « Notre-Dame de la Passion » chez les Slaves), véritable icone byzantine que saint Alphonse de Liguori trouva en Italie méridionale — auparavant terre byzantine — et dont il propagea le culte en Occident.

L'image que nous reproduisons porte le nom d' « Oumilénié » (litt, attendrissement), « Vierge de compassion » — « Vierge aux caresses »; la Mère et l'Enfant sont unis en une étreinte très naturelle et fervente; d'autres productions figureront l'enfant se jouant dans les bras de sa Mère, lui caressant le menton, lui passant les bras autour du cou, ou bien la scène dépeinte dans la Notre-Dame du Perpétuel Secours. Un mot des types de Vierges et de leurs appellations.

On peut distinguer deux classes : les « *maternités* » (c'est-à-dire la Mère de Dieu avec l'Enfant Jésus) telles que nous les avons décrites plus haut; les « *Vierges symboliques* », habituellement en attitude d'orante avec ou sans l'Enfant. Sans l'Enfant elle figure le Nouveau Testament ou l'Eglise, suppliant, intercédant — tel est son rôle dans la Déisis, sa signification quand on la représente au fond de l'abside. Si l'Enfant-Dieu est représenté avec elle, la Vierge sera représentée comme la Souveraine assise sur un trône, comme la conductrice des âmes vers son Fils qu'elle désignera...

Comme en Occident beaucoup de Vierges portent le nom du lieu de pèlerinage et certaines de ces icones sont connues dans toute l'immense Russie, telle la Vierge de Kazan, la Vierge du Don, la Vierge de Czestochova (en Pologne) vénérée par les catholiques des deux rites et par les orthodoxes... Cependant elles ont aussi un qualificatif : « Vierge de miséricorde », « la Vierge qui exauce vite », Notre-Dame de consolation, la Vierge aux caresses, la Conductrice, etc...

Du côté gauche de l'iconostase, faisant pendant à l'image du Christ, figure une icone de la Vierge; toutes deux sont l'objet de la vénération des ministres pendant la Liturgie, comme des fidèles soit au moment de la communion, soit par dévotion privée surtout en entrant ou sortant de l'église.



IRÉNIKON

Revue mensuelle.

IRÉNIKON-REVUE MENSUELLE : Paraît de Pâques à Décembre chaque mois en fascicules de 32 pages in-8°. La Revue étant mensuelle trois numéros seront doublés (64 pages) de façon à former à la fin de l'année un volume de 384 pages (12 × 32).

IRÉNIKON-COLLECTION : Pendant les trois mois de janvier, février et mars époque où la Revue est suspendue, parait chaque année une collection de 10 bruchures formant un second volume de la Revue; série d'études et de documents plus spéciaux qui trouveraient difficilement place dans un bulletin destiné à une plus large vulgarisation.

(Un hors-texte artistique contenu dans chaque numéro de la Revue formera chez nos abonnés une petite galerie d'art oriental.)

Conditions d'abonnement :

Irénikon-Revue et Collection (I.R.C.)		Irénikon-Revue (I. R.)	
Belgique	20 fr.	Belgique	10 fr.
Union postale . . .	25 fr.	Union postale . .	12,50 fr.
		Le n° séparé	1,50 fr.

DIRECTION ET RÉDACTION :

IRÉNIKON, Prieuré d'AMAY-s/Meuse (Belgique)
COMPTE CHÈQUES : BRUXELLES, 1612.09

ADMINISTRATION :

M. J. Duculot, Éditeur à Gembloux (Belgique)
COMPTE CHÈQUES : BRUXELLES, 12.851 — PARIS, 800.12

Dépôt de Paris : 4, rue Cassette VI°
COMPTE CHÈQUES : PARIS, 67577.

On s'abonne à ces adresses, les paiements se font au compte de M. Duculot.

Permis d'imprimer.

Namur, 16 Août 1926.

J. CAWET, *Vic. gén.*

LIBRAIRIE

Les fréquentes modifications dans les prix et le fait que les ouvrages épuisés ne sont pas toujours réédités nous empêchent de continuer le système des « Bibliothèques » à 20, 50 et 100 fr. Les envois se font contre remboursement.

Une Œuvre monastique pour l'Union des Eglises (32 pp.) 0,50
Edition flamande, au même prix.

Plan de la Liturgie de S. Jean Chrysostome (16 pp.) 0,50

P. Allard : *S. Basile* (208 pp. in-12, 6e éd., 1920) ...... environ 6,00

P. Batiffol : *Catholicisme et Papauté* .... environ 4,00

J. Bousquet : *L'Unité de l'Eglise et le schisme grec* (404 pp. in-12, 1913) 10,00

G. Brunhes : *Christianisme et Catholicisme* (40 pp. in-8°, 1925) env. 18,00

J. Calvet : *Le Problème catholique de l'Union des Eglises* (100 pp. in-12, 1921) .... environ 2,25

P. Charles, S. J. : *La Robe sans couture. — Un essai de luthéranisme catholique. — La haute Eglise allemande.* — 1918-1923 (188 pp. in-8°, 1923) .... environ 8,00

Ch. Diehl : *Histoire de l'empire byzantin.* 15 pl., 4 cartes (250 pp. in-12, 1920) .... environ 10,00

Ch. Diehl : *Byzance. — Grandeur et Décadence* (340 pp. in-12, 1924) .... environ 10,00

R. P. Dieux : *Croisade pour l'Unité de l'Eglise* (environ 200 pp. in-12, 1926 .... environ 5,00

Dom Moreau : *Les Liturgies Eucharistiques* (248 pp. in-8°, 40 gr., 1924) .... environ 20,00

A. Puech : *S. Jean Chrysostome* (200 pp. in-12, 1923) .. environ 6,00

Ch. Quenet : *L'Unité de l'Eglise : Les églises séparées d'Orient et la Réunion des Eglises* (172 pp. in-12, 1923) ..... environ 4,00

P. Kagey : *Le Catholicisme en Angleterre* (62 pp. in-12, 1910) env. 1,50

Vl. Soloviev : *La Russie et l'Eglise Universelle* (336 pp. in-12, 3e éd., 1922) .... environ 9,00

Stoudion, Bulletin des Eglises orientales.
L'année complète .... environ 15,00
Le numéro 1,50

S'adresser au Prieuré d'Amay-sur-Meuse
(BELGIQUE)

Compte Chèques : Bruxelles : Union des Eglises, Amay, 161209.

GEMBLOUX. — IMPRIMERIE J. DUCULOT, ÉDITEUR.